RCS : BRIVE LA GAILLARDE
Code greffe : 1901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BRIVE LA GAILLARDE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 00325
Numéro SIREN : 885 267 831
Nom ou dénomination : ABELHA

Ce dépôt a été enregistré le 13/05/2024 sous le numéro de dépôt 1995

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

ABELHA

60 AVENUE JEAN JAURES

19100 BRIVE-LA-GAILLARDE

LIASSE FISCALE 31/12/2022 IS / RN

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

édité le 11/09/2023

Je certifie conforme
C BLACLARD

ABELHA CAS
60 Avenue Jean Jaurès
19100 BRIVE
Tél : 05 55 74 05 13
SIRET : [illegible]
TVA : FR[illegible]

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

① BILAN — ACTIF

DGFiP N° 2050-SD 2023

Désignation de l'entreprise : ABELHA — 1 2

Adresse de l'entreprise : 60 AVENUE JEAN JAURES 19100 BRIVE-LA-GAILLARDE — Durée de l'exercice précédent * : 1 8

Numéro SIRET * : 8 8 5 2 6 7 8 3 1 0 0 0 1 8 — Néant ☐ *

Exercice N clos le : 3 1 1 2 2 0 2 2

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ *	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	9 928	AG	3 730	6 198
	Fonds commercial (1)	AH	1	AI		1
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	15 512	AS	6 349	9 163
	Autres immobilisations corporelles	AT	68 941	AU	20 381	48 560
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières *	BH		BI		
	TOTAL (II)	BJ	94 382	BK	30 460	63 922
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	9 233	BM		9 233
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX		BY		
	Autres créances (3)	BZ	12 538	CA		12 538
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	153 351	CG		153 351
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH		CI		
	TOTAL (III)	CJ	175 122	CK		175 122
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	269 504	LA	30 460	239 044

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété * : Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2023

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② **BILAN — PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051-SD 2023

Désignation de l'entreprise : ABELHA — Néant ☐ *

Exercice N

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 20 000)	DA	20 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	2 122
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	316
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	85 554
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	107 992
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	40 000
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	117
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	28 113
	Dettes fiscales et sociales	DY	62 822
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	131 052
	Écarts de conversion passif * **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	239 044

RENVOIS			
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Dont — Écart de réévaluation libre	1D	
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	99 920
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables janvier 2023

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ABELHA — Néant ☐ *

			Exercice N				Exercice N-1
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB	FC		
	Production vendue biens *	FD		FE	FF		
	Production vendue services *	FG	731 332	FH	FI	731 332	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	731 332	FK	FL	731 332	
	Production stockée *				FM		
	Production immobilisée *				FN		
	Subventions d'exploitation				FO	9 250	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP	1 492	
	Autres produits (1) (11)				FQ	810	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	742 884	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS		
	Variation de stock (marchandises)*				FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	160 454	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	(1 447)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	219 352	
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	8 504	
	Salaires et traitements *				FY	197 230	
	Charges sociales (10)				FZ	29 043	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements *				GA	18 926	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions				GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)				GE	1 984	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	634 044	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)					GG	108 839	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
	Total des produits financiers (V)				GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	253	
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
	Total des charges financières (VI)				GU	253	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)					GV	(253)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)					GW	108 586	

RENVOIS : voir tableau n° 2053 — Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2023

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ABELHA — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) **(VII)**	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 *bis*)	HE	135
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 *ter*)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) **(VIII)**	HH	135
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)		HI	(135)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ	
Impôts sur les bénéfices * **(X)**		HK	22 897
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	742 884
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	657 330
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)		HN	85 554
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY	
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	IG	
	(3) Dont — Crédit-bail mobilier *	HP	
	(3) Dont — Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6*bis*) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 *bis* du C.G.I.)	HX	
	(6*ter*) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	1 492
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	1 724
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 ; obligatoires A9		
	(13) Dont cotisations facultatives Madelin A7 ; Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
PENALITE AMENDE	135	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables janvier 2023

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

« ABELHA »
Société par actions simplifiée
Capital Social : 20 000 euros
Siège Social : 60 avenue Jean Jaurès
19100 Brive la Gaillarde
SIRET 885 267 831 000 18

PROCES-VERBAL des délibérations de L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE En date du 30 juin 2023

L'an deux mille vingt trois,
Le vendredi trente juin à 18 heures,

Les actionnaires de la société par actions simplifiée « ABELHA» au capital social de 20 000 euros, se sont réunis au siège social à Brive la Gaillarde 19100, 60 avenue Jean Jaurès, en assemblée générale ordinaire, sur convocation du Président adressée à chacun des actionnaires.

Il a été établi une feuille de présence, à laquelle ont été annexés les pouvoirs des associés représentés par des mandataires, émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

L'assemblée est présidée par Monsieur Christophe BLACLARD, en sa qualité de Président de la société.

Monsieur Dominique LAGARDE est nommé comme scrutateur.

Monsieur le Président arrête et certifie la feuille de présence. Il constate que tous les associés, composant le capital, sont présents ou représentés.

Le quorum légal et statutaire étant atteint, l'assemblée est en conséquence déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Monsieur le Président rappelle que la présente assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022,

- Rapport de gestion du Président sur l'activité de la société au cours dudit exercice,

- Affectation des résultats,

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

- Pouvoirs à donner en vue des formalités,

- Questions diverses

Diverses observations ont été échangées, pour lesquelles le Président fournit toutes explications utiles et nécessaires.

Monsieur le Président, après avoir constaté que personne ne demandait plus la parole, met successivement aux voix, les résolutions suivantes, figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, lesquels font apparaitre un bénéfice de 85 554€. En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de sa gestion pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 2022 s'élevant à 85 554 de la manière suivante :

- Distribution de dividendes pour 60 000€
- Report à nouveau pour 25 554€

Après affectation du résultat, le report à nouveau s'élève à 25 870€ créditeur

Afin de se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du C.G.I. se rapportant aux distributions de dividendes, l'assemblée générale prend acte que le dividende mis en distribution au titre de l'exercice clos le 31.12.2021 s'est élevé à 40 000€ (éligible à la flat tax).

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités de publicité qu'il appartiendra.

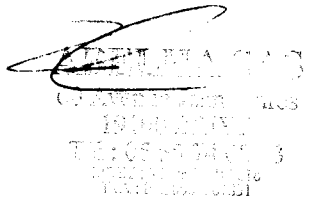
Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 19 heures.

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

De tout ce qui précède dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président, et par tous les actionnaires présents ou représentés.

Le Président



Dominique LAGARDE

